

CAGNOTTE

MONSIEUR ABREU
1 RUE LOUIS BROCQUET
51100 RIZIMES

Colmar, le 30 Mai 2023

Je vous adresse au devis pour connaître le montant de notre participation. Après étude de votre dossier et au vu des informations que nous avons obtenues, notre participation sera de :

Acte	Dépense	Cotisation	Remboursement Sécurité sociale	Remboursement Mutualité	Partie à charge
ACTES DE CHIRURGIE	2 019,13 €	1,00	522,80 €	208,80 €	1 279,53 €
ACTES DE CHIRURGIE	828,52 €	1,00	224,64 €	85,84 €	518,04 €
ACTES D'ANESTHÉSIE	363,84 €	1,00	215,84 €	86,02 €	299,98 €
ACTES D'ANESTHÉSIE	249,79 €	1,00	95,79 €	38,32 €	115,68 €
TOTAL	3 661,28 €		1 060,07 €	419,08 €	2 182,13 €

- Cette participation est donnée sans réserve que les conditions suivantes soient remplies :
- La facturation des soins doit être identique au devis établi ;
 - Aucune modification de vos garanties (fruits de santé) n'est intervenue entre l'établissement de la présente estimation et la date de réalisation de l'acte / des actes mentionné(s) ci-dessus ;
 - Le bénéficiaire est garanti à la date de réalisation de l'acte / des actes mentionné(s) ci-dessus ;
 - L'acte / Les actes réalisés ainsi que les tarifs et honoraires sont conformes au devis établi par votre praticien ;
 - Le remboursement de la Sécurité sociale est identique à celui indiqué ci-dessus ;
 - Si votre contrat prévoit un montant maximum de prise en charge (forfait/limité) au titre de l'acte concerné, celui-ci ne doit pas être atteint avant la facturation de l'acte ;
 - Pour les actes non remboursés par la Sécurité sociale, nous vous rappelons que notre remboursement intervient sur présentation de la facture acquittée.

Cette estimation est établie sur la base des informations transmises par votre praticien et les montants indiqués sont dans la limite des frais engagés. Elle tient compte des montants de prise en charge des garanties de tous vos contrats en vigueur, en tant qu'assuré ou ayant droit.

Si vous avez plusieurs devis en cours pour des actes identiques ou similaires, nous vous rappelons que l'estimation est établie en fonction de votre contrat à date, sans tenir compte des autres devis n'ayant pas encore fait l'objet d'une facturation.

La prise en charge est réalisée conformément à vos garanties à date, et reste valable tant que celles-ci sont en vigueur.

Dépense santé pour une opération chirurgicale

Bonjour.

J'ai créé cette cagnotte pour ma mère, madame Abreu Meira Da Sylva, Blanfuné Jocelyne de son nom de jeune fille.

Je crée pour elle, car elle n'arrive pas à le faire seule.

Les gens qui l'a connaissent pourront parler librement avec elle.

Cette cagnotte d'aide sera partagée en cercle d'ami(e)s et gens qui l'a connaissent.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/rfPgQ3j4>



Cette cagnotte vous est proposée par :

**Jocelyne Blanfuné Epouse Abreu Meira D
Silva**

Scannez-moi !

